

**GUIDE
DU
TRAVAIL DE RECHERCHE ENCADRE**

UE Travail de recherche encadré

TC622

Année universitaire 2017-2018

GUIDE DE DÉROULEMENT DU TRAVAIL DE RECHERCHE ENCADRÉ

Sommaire

1. Avant propos.....	2
2. Qui est tenu de réaliser le travail de recherche encadré ?.....	2
3. Qu'est-ce qu'un travail de recherche encadré ?.....	2
4. Comment êtes-vous formés au travail de recherche encadré ?.....	3
5. Qui est votre directeur du travail de recherche encadré ?.....	3
___ a). Quelle réactivité attendre du directeur du travail de recherche encadré ?	3
___ b). Puis-je demander une correction du document avant son dépôt ?	3
___ c). Comment communiquer avec le directeur du travail de recherche encadré ?	3
6. Que peut-on aborder dans un travail de recherche encadré ?	4
7. Comment répartir le travail dans le temps ?	4
8. A quoi ressemble concrètement un travail de recherche encadré ?.....	5
9. Comment inclure les références bibliographiques dans mon document ?.....	7
10. Comment se déroule concrètement un travail de recherche encadré ?.....	8
___ a). Encadrement.....	8
___ b). Evaluation de la régularité du travail.....	8
11- Fonctionnement administratif.....	8
___ a). Remise des documents écrits définitifs	8
___ b). Soutenance	9
12. Comment le travail de recherche encadré est-elle évaluée ?	9
___ a). Evaluation du document écrit.....	9
___ b). Evaluation de la présentation orale et de la régularité du travail	10
13. Plagier est un délit.	10
14. A qui s'adresser en cas de problème ?	11
15. Présentation détaillé des thématiques de recherche par champ disciplinaire	12
___ a). Sciences expérimentales	14
___ a1. Approche en psychologie expérimentale	14
___ a2. Approche en biomécanique, neuromécanique et analyse du mouvement	16
___ a3. Approche en sciences de la vie.....	17
___ b). Sciences humaines et sociales	19
___ c). Sciences de l'intervention : recherches didactiques	21
16. Fiche d'orientation thématique : travail de recherche encadré.....	23

1. Avant propos

Ce document a pour objectif :

- de vous informer lors du choix de votre thématique de recherche
- de vous guider dans la construction de votre travail de recherche encadré
- de vous expliquer comment communiquer efficacement avec votre directeur de recherche

Il est donc à conserver précieusement, mais ne remplace en aucun cas l'encadrement direct pourvu par votre enseignant responsable.

2. Qui est tenu de réaliser le travail de recherche encadré ?

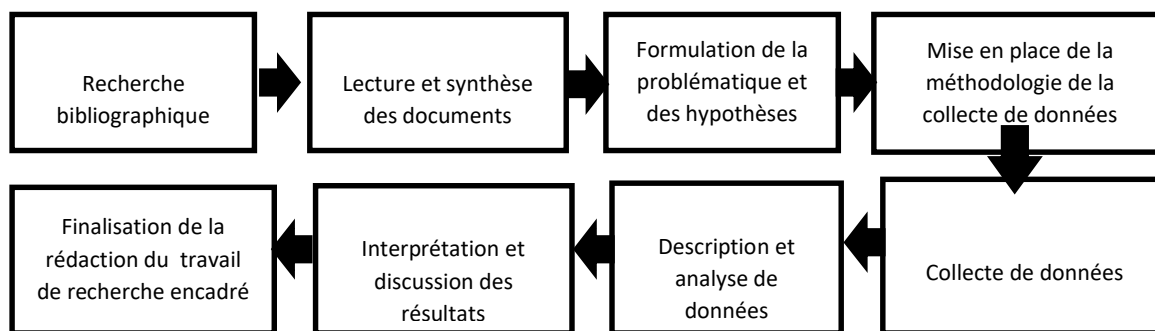
Tous les étudiants inscrits en L3 à F2SMH à Toulouse sans exception (y compris des étudiants inscrits à F2SMH mais effectuant leurs études à l'étranger, comme par exemple des étudiants Erasmus).

3. Qu'est-ce qu'un travail de recherche encadré ?

L'objectif du travail de recherche encadré est de vous initier aux démarches scientifiques dans le domaine de la motricité humaine. Le travail de recherche encadré consiste en un document écrit construit par un groupe d'étudiants (généralement 3 étudiants) sous la direction d'un enseignant responsable, nommé directeur du travail de recherche encadré. Les 3 étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, appartenir à des filières différentes. Elle est le compte-rendu d'un travail de recherche, et comporte une partie théorique et une partie empirique :

- La partie théorique consiste à identifier, analyser et présenter les connaissances théoriques susceptibles d'apporter un éclairage sur la thématique abordée. Sur la base de ces connaissances, des hypothèses seront formulées qui guideront la mise en place de la partie empirique.
- La partie empirique se déroule selon trois grandes étapes. Dans un premier temps elle consiste à identifier les procédures et matériels expérimentaux permettant d'aborder concrètement la thématique de recherche. Dans un second temps, selon la disponibilité des dispositifs de recherche, l'accessibilité des terrains et la discipline concernée, la partie empirique pourra, ou non, impliquer des manipulations expérimentales. Le troisième temps consiste à traiter ou analyser (analyses statistiques et utilisation de l'outil informatique) les données obtenues ou escomptées, et à confronter ces données aux hypothèses formulées et aux données scientifiques existantes. Les données devront être synthétisées et présentées de manière à les visualiser (établir par informatique des présentations graphiques, des tableaux synthétiques de présentation d'entretien ou de recueil d'observations...)

L'ensemble d'opérations à effectuer peut être représenté sous la forme d'un schéma :



L'évaluation du travail de recherche encadré se fait sur la base du document écrit mais également sur la base d'une soutenance orale (voir partie évaluation, page 6).

4. Comment êtes-vous formés au travail de recherche encadré ?

Le travail de recherche encadré représente le volet pratique de votre formation, constituée jusque-là de CMs, TDs et TPs. Trois UEs sont spécifiquement dédiées à vous initier à cette pratique, à savoir :

Semestre 1 : TC54 UE Méthodologie de la recherche (CM et TD)

Semestre 2 : TC621 UE Méthodologie de la recherche (TD et TP)

Semestre 1+2 : TC622 UE Travail de recherche encadré (Projet)

Le travail de recherche encadré finalise UE Travail de recherche encadré (Projet).

5. Qui est votre directeur du travail de recherche encadré ?

Votre directeur de recherche est un enseignant-chercheur à l'Université Paul Sabatier, titulaire (au moins) d'un doctorat et auteur d'articles et livres scientifiques. Pour lui, la mise en place d'une recherche relève de routine : il s'agit de son métier, qu'il exerce en plus d'activités d'enseignement et d'activités administratives. Le rôle de votre directeur consiste à vous conseiller dans votre démarche, à corriger et valider vos choix, sans néanmoins travailler à votre place. Les conseils qu'il vous donne n'ont pas pour objectif de vous contrarier mais de vous aider à conduire votre travail de façon la plus efficace possible.

Votre directeur du travail de recherche encadré est attribué à votre groupe en fonction de vos choix exprimés sur la fiche d'orientation (dernière page du Guide). Aussi, en remplissant la fiche d'orientation, soyez le plus explicite possible : n'hésitez pas à recopier la thématique proposée par le guide, voire à indiquer le nom du directeur souhaité.

a). Quelle réactivité attendre du directeur du travail de recherche encadré ?

Votre directeur de recherche est une personne surchargée par des tâches d'enseignement, des tâches administratives et des tâches de recherche. Il a aussi droit au repos. Lorsque vous communiquez avec votre directeur, vous devez lui laisser un délai raisonnable pour réagir. Par exemple, lorsque vous lui présentez un élément à corriger, comptez au minimum deux semaines pour obtenir un retour. Si vous n'obtenez pas de réponse au bout de deux semaines, vérifiez l'adresse e-mail et renvoyez gentiment une relance, si vous n'obtenez pas de réponse au bout de trois semaines, signalez-le à Mme. Kostrubiec, responsable des notes de recherche.

b). Puis-je demander une correction du document avant son dépôt ?

Oui, à trois conditions : (1) Vous estimez que vous avez rédigé aux mieux la partie du document à corriger : votre directeur ne peut comprendre et donc corriger un brouillon ! (2) Vous ferez de votre mieux pour apporter les corrections demandés. (3) Vous avez envoyé votre document avec un délai raisonnable. Prévoyez au minimum deux semaines d'attente pour obtenir une correction (voir supra). Prévoyez également un délai raisonnable pour pouvoir apporter les corrections demandées : Il est absolument inutile d'envoyer votre document à corriger 48h avant le dépôt !

c). Comment communiquer avec le directeur du travail de recherche encadré ?

- Présentez-vous à des RDV proposés par la voie d'affichage
- Demandez des RDV spécifiques pour votre groupe
- Posez des questions par e-mail

Comment écrire un e-mail à votre directeur. Lorsque vous écrivez un e-mail à votre directeur de recherche, indiquez obligatoirement « travail de recherche encadré » dans le titre. Rédigez vos phrases dans un français soutenu et terminez par une formule de politesse. Afin de rendre cette communication efficace, l'e-mail doit dans la mesure du possible comporter les éléments suivants :

Présentez-vous:

Utilisez, si possible, votre adresse e-mail universitaire

Rappel des noms des membres de votre groupe

Mettez les adresses des autres membres de l'équipe en copie

Rappel de votre thématique (si elle est déjà décidée)

Situez le contexte :

Rappelez les décisions que vous avez prises à la dernière rencontre (si elle avait déjà lieu)

Exposez ce que vous avez déjà fait (si cela avait déjà lieu)

Formulez clairement votre requête

Comment préparer et conduire un RDV spécifique : Préparez des questions précises et un compte rendu des opérations que vous avez déjà effectués. Pendant le RDV, prenez des notes. N'hésitez pas à poser des questions : il n'y a pas de questions bêtes : votre directeur peut être même surpris par l'absence de questions.

6. Que peut-on aborder dans un travail de recherche encadré ?

A priori, tous les phénomènes, individuels ou collectifs, liés à la motricité humaine peuvent faire l'objet d'un travail de recherche encadré.

Le sujet précis sur lequel portera votre travail de recherche encadré sera déterminé en concertation avec votre enseignant responsable. Il dépendra de la discipline scientifique, et à l'intérieur de cette discipline, de la thématique que vous aurez choisie en début d'année (voir la liste en fin de document).

Pour opérer votre choix, vous devez donc avant tout vous positionner en fonction de votre intérêt pour un champ scientifique. Il est irréaliste de vouloir étudier des phénomènes comme le stress ou la motivation sans les replacer dans le contexte d'une discipline scientifique particulière. De même, il n'est pas question d'étudier une activité physique pour elle-même. Au contraire, il s'agit d'analyser cette activité sous un certain angle disciplinaire. Ainsi, l'escalade peut être abordée sous l'angle de la Biologie, en étudiant par exemple les dépenses énergétiques de l'athlète, de la Psychologie, en analysant les phénomènes de prise de risque, de la Sociologie, en identifiant l'influence des phénomènes sociaux, sous l'angle de l'Histoire, en analysant l'évolution de cette activité ou bien encore sous l'angle des Sciences de l'intervention : recherches didactiques, en analysant par exemple au processus de transmission-appropriation des savoirs par un apprenti en escalade.

Le choix du sujet peut bien sûr correspondre à vos préoccupations professionnelles mais peut aussi constituer une occasion de découvrir des problématiques plus éloignées de vos intérêts immédiats. Donc, il est important, avant de choisir votre orientation thématique, de réfléchir à vos projets futurs, de bien choisir les collègues qui vont s'associer avec vous dans ce travail et de vous informer auprès des enseignants et des responsables administratifs et pédagogiques

7. Comment répartir le travail dans le temps ?

Le travail de recherche encadré est un travail qui se déroule sur toute l'année (Semestre 1 et Semestre 2). Elle est donc prévue pour être le fruit d'une dizaine de mois (entre octobre/novembre et mai) de travail systématique. Pour participer à une rencontre sportive il faut commencer l'entraînement à temps et s'entraîner avec régularité. Il en est de même pour le travail de recherche encadré. La maturation des idées, la mise en place du travail empirique, le traitement des résultats, la rédaction et la gestion d'éventuelles surprises et difficultés exigent du temps qu'il ne faut pas sous-estimer.

Attention : il est absolument illusoire de croire qu'on puisse réussir un travail de recherche encadré en se mettant au travail avec des mois du retard ! (Si parfois vous parvenez à réussir vos examens en vous mettant

au travail à la dernière minute, cette méthode ne réussit jamais pour le travail de recherche encadré !). Si vous vous mettez en retard, ne comptez pas sur votre directeur de recherche pour vous venir en aide : un directeur du travail de recherche encadré n'est pas tenu à assurer votre réussite en procurant d'urgence des solutions miracles. Les étudiants qui se mettent en retard devront en assumer par eux-mêmes des conséquences. Rassurez-vous néanmoins : le cas d'étudiants retardataires sont heureusement très rares (2-5 groupes sur 100 qui ne parviennent pas à la soutenance).

Voici quelques repères temporels :

Débuter au plus tôt au Semestre 1 et poursuivre au Semestre 2: recherche bibliographique, lecture des articles scientifiques, réflexion théorique, choix de problématique et des hypothèses, début de la rédaction

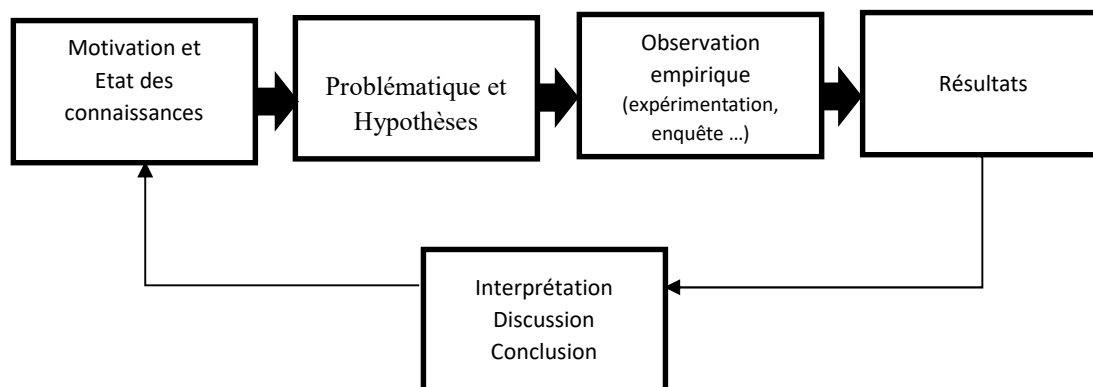
Débuter au plus tôt au Semestre 2: mise en place de la méthodologie, collecte, analyse et interprétation de résultats, rédaction du travail de recherche encadré.

Avril : correction du texte et dépôt du travail de recherche encadré

8. A quoi ressemble concrètement un travail de recherche encadré ?

L'allure définitive du travail de recherche encadré varie selon les disciplines et les spécificités de certains sujets. En particulier, la mesure de données pourra parfois être limitée car il ne vous sera pas toujours possible d'avoir accès à certaines populations et/ou les compétences nécessaires pour utiliser le matériel dont vous auriez besoin. Ces possibles limitations matérielles ne doivent surtout pas limiter votre réflexion théorique et méthodologique, la mesure de données étant une partie facultative du travail de recherche encadré. Votre enseignant responsable vous indiquera la démarche appropriée à votre sujet.

Votre travail obéira au circuit de la recherche ci-dessous et votre document écrit en décrira tous les étapes:



A titre d'exemple, la structure suivante peut être suivie :

1- Titre : le titre doit évoquer la relation entre une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD). Il doit, dans tous les cas, donner une indication claire sur l'objet d'étude et l'axe problématique envisagés.

Exemple : « L'effet de l'exercice sur la consommation maximale d'oxygène » ou « L'effet des attentes des enseignants d'EPS sur les résultats des élèves »

2- Sommaire

3- Introduction : Question de départ, contextualisation de l'étude et positionnement par rapport à des préoccupations sociales ou scientifiques.

Exemple correct : Alors que de nombreuses études ont montré l'effet bénéfique du sport sur la santé, les effets de l'activité sportive sur les processus cognitifs sont moins connus.

Exemple incorrect : Nous avons choisi de nous consacrer au tennis, car c'était le domaine sur lequel j'avais le plus de connaissances et les meilleurs moyens d'effectuer ce travail. – On vous demande de positionner votre étude dans le contexte scientifique ou sociétal, pas par rapport à votre vie personnelle.

4- Cadre théorique : Revue de littérature pertinente en relation avec la question de départ. Elle représente l'état des connaissances actuelles sur le sujet : Qu'est-ce que le lecteur va apprendre au sujet des activités physiques et sportives qu'il ignorait à ce jour ? En quoi ce savoir enrichira des connaissances déjà existantes dans ce domaine ? Vous présenterez des définitions, des théories et des modèles ainsi que des résultats déjà connus. Vous confronterez les différents travaux abordant la question posée en analysant leurs apports respectifs et aboutirez à la formulation de la problématique guidant votre travail. Evitez les juxtapositions des définitions et des notes de lecture et évitez de faire un cours sur votre thématique sans lien direct avec votre expérience. Pour réaliser une revue de littérature, vous devez consulter des manuels et des articles scientifiques.

5- Problématique : La problématique met en lumière le problème que vous avez soulevé et que vous souhaitez résoudre. Il s'agit donc de reformuler le questionnement de départ en rapport avec le cadre théorique proposé et formuler les hypothèses théoriques.

Exemple correct 1: La question est alors de savoir si la difficulté de la tâche influe sur la motivation de l'élève, sur son envie de poursuivre ses efforts avec intensité. Nous nous attendons à ce que la motivation soit la moins élevée pour des tâches trop faciles et trop difficiles.

Exemple correct 2: Etant donné que le processus du rappel dépend du contexte de récupération, l'objectif de cette étude est alors de montrer que plus on évolue à travers les âges, plus il devient difficile de se remémorer avec précision les souvenirs, et que, malgré l'effet d'âge, le contexte permet d'améliorer la performance de la mémoire.

6- Méthode :

- a- Population étudiée / ciblée: âge moyen, sexe, lieu, pathologie etc.
- b- Dispositif de recherche utilisé / envisagé (décrire le dispositif utilisé en l'illustrant, si possible, par des photos pris pendant votre travail)
- c- Déroulement de l'étude (fournir les descriptions nécessaires pour une réplique future de l'étude)
- d - Identification des variables
- e- Hypothèses de travail qui mentionnent des résultats attendus en fonction de vos variables.

7- Analyse des résultats

- a- Présentation générale des étapes de l'analyse et éventuellement des techniques statistiques utilisées.
- b- Traitement des résultats obtenus / résultats attendus : proposer des représentations graphiques des données et/ou des tableaux résumant les principaux résultats. Les étudiants faisant partie des Groupes Sciences Expérimentales, décriront également leurs résultats avec des indices statistiques et les évalueront au moyen de tests statistiques.

8- Conclusion et discussion:

- a- Rappel de la problématique de l'étude, des hypothèses développées et des principaux résultats

b- Interprétation des résultats : Que nous apprennent-ils au vu de l'état des connaissances actuel ? Pour y répondre, revenez sur des théories, des modèles et des modèles présentés en Cadre Théorique.

c – Discussion : discuter les implications théoriques et pratiques des résultats.

9- Bibliographie : La liste des références citées dans votre texte et seulement celles-ci (voir chapitre 9)

10- Annexes : Tableaux avec des données individuelles, texte des consignes etc...

11- Résumé : un résumé de 10 lignes suivi de 3 mots clés.

Le travail de recherche encadré doit être éditée sur ordinateur en utilisant les logiciels classiques de traitement de texte et d'illustration graphique. Elle ne doit pas dépasser les 15 pages entre Sommaire et la fin de la Discussion (Times 12, interligne 1,5) sauf exception autorisée par l'enseignant responsable compte tenu des contraintes spécifiques à certaines disciplines. La bibliographie et les annexes ne sont pas concernées par les limitations. Un exemplaire de la page de garde est présenté dans les annexes jointes au présent document (page 7).

Conseils : (1) Il faut rédiger un texte avec une ligne directrice et des transitions. Un plan, même détaillé, n'est pas acceptable. (2) Vous devez relire, relire et encore une fois relire ce que vous avez écrit, en vous demandant si le lecteur pourra comprendre ce que vous avez fait, pourquoi, comment et avec quel résultat. (3) Il faut baser vos interprétations sur les données empiriques que vous mises en évidence. Il est absolument interdit de donner des interprétations non fondées sur vos résultats ou contraires à vos résultats. (4) Il est hélas habituel dans le monde de la recherche d'obtenir des résultats contraires aux hypothèses ou de n'aboutir à aucun résultat : si cela vous arrive, votre note n'en sera pas baissée.

9. Comment inclure les références bibliographiques dans mon document ?

La bibliographie d'un document a pour but de permettre au lecteur d'identifier et de retrouver TOUS les documents cités dans le texte et sur lesquels s'appuie celui-ci. Il faut donc y placer tous les documents effectivement lus et cités explicitement dans le texte et uniquement ceux-ci. Chaque référence bibliographique apparaît au moins deux fois : comme renvoi bibliographique dans le corps même du texte de votre document et comme référence complète dans le chapitre « Bibliographie ».

Un renvoi bibliographique dans le corps même de votre texte doit mentionner l'ensemble des noms des auteurs signataires (jusqu'à cinq) et l'année de la publication qui devra nécessairement apparaître dans la bibliographie en fin d'article. Si la même référence est à nouveau utilisée par la suite, il suffit de mentionner le nom du premier auteur, suivi de la mention "*et al.*", et la date.

Exemples :

- " ...puisse être affecté par les changements développement (Baron, 1993). "

- " La théorie de l'intelligence de Piaget (1968)... "

- " En 1975, Schmidt, Shea et Wulf ... " puis il suffit de citer : Schmidt et al. (1975) ...

La bibliographie à la fin du texte dénombre l'ensemble des documents cités dans le corps de votre texte. Les références bibliographiques sont placées en suivant l'ordre alphabétique strict des auteurs. Si un même auteur est cité plusieurs fois de suite, respecter alors l'ordre chronologique croissant des citations. Si un même auteur a écrit en collaboration avec d'autres auteurs, citer les listes d'auteurs en allant des listes plus courtes vers les lites les plus longues.

Exemples :

Carrasco, R. (1973). *L'activité du débutant*. Paris : Vigot .

Cicéro, C., & Lafont, L. (2007). Interaction de tutelle et imitation modélisation interactive entre élèves: l'effet de la formation d'élèves-tuteurs en gymnastique sportive. *Bulletin de psychologie*, 60, 335-348.

D'Arripe-Longueville, F. (1996). Apprentissage du salto en milieu scolaire : rôle des matériels informatiques et du travail des dyades. In D. Haw & J.F. Robin (Éds). *Activités gymniques et acrobatiques*. Paris, Revue EPS, n° 2, 21-32

La première référence correspond à la citation d'un livre, la seconde d'un article scientifique publié dans la revue Bulletin de Psychologie. La troisième référence correspond à un chapitre écrit par D'Arripe-Longueville, F, intitulé « Apprentissage ... des dyades » et publié dans l'ouvrage composé par les éditeurs D. Haw & J.F. Robin et intitulé « Activités gymniques et acrobatiques ».

10. Comment se déroule concrètement un travail de recherche encadré ?

a). Encadrement

Au début de l'année, les étudiants organisés en un groupe (généralement composé de 3 étudiants) remplissent une fiche d'orientation dans laquelle ils expriment leur ordre de préférence pour des champs de recherche. Une fois les fiches traitées, une information par voie d'affichage indiquera à chaque étudiant l'enseignant qui sera responsable de son travail de recherche encadré.

L'encadrement des notes de recherche consiste en une série de rencontres entre l'enseignant responsable et les étudiants. Tous les enseignants responsables sont titulaires d'un doctorat et pratiquent la recherche, dans un laboratoire de préférence. Rappelons-le encore une fois : la recherche est leurs métier.

Pour tous les étudiants, une première rencontre avec l'enseignant responsable aura lieu au cours du premier semestre (voir affichage). Certains enseignants proposent des séminaires que les étudiants doivent suivre pour s'informer sur les connaissances ou sur les méthodes spécifiques à leur domaine. Le calendrier de ces rencontres sera déterminé par l'état d'avancement des travaux et les exigences particulières de certaines conditions de recherche, et il vous appartient de solliciter votre enseignant pour fixer les rendez-vous.

Il est important de noter que le travail fourni dans le travail de recherche encadré ne peut être le fruit d'une improvisation personnelle. Au contraire, la thématique de recherche retenue ainsi que les procédures employées pour l'aborder doivent faire l'objet d'un débat constant entre l'étudiant et l'enseignant. Les étudiants qui se lancent dans un travail d'improvisation prennent, par voie de conséquence, la responsabilité entière de leur choix.

b). Evaluation de la régularité du travail

Notez bien que le travail de recherche encadré doit correspondre à un travail authentifié et certifié par l'enseignant responsable. Rappelons que l'évaluation du travail de recherche encadré est individuelle en fonction de la contribution de chaque étudiant à l'élaboration de ce document. L'enseignant responsable doit être capable à tout moment d'estimer d'une manière précise cette contribution. En absence de cette estimation, le document ne peut pas être envisagé comme découlant du travail personnel des étudiants. Aussi, une partie importante de l'évaluation du travail de recherche encadré est, désormais, accordée à la construction progressive du travail de recherche encadré en relation avec l'enseignant responsable. Une note sanctionnant la régularité du travail fera partie de l'évaluation (voir partie évaluation).

11- Fonctionnement administratif

a). Remise des documents écrits définitifs

Le travail de recherche encadré est remis en trois exemplaires par groupe à la scolarité. Attention, cette exigence est applicable pour les deux sessions d'examen. En cas d'échec dans la première session, les

étudiants doivent déposer à nouveau les 3 exemplaires de leur travail de recherche encadré, même en l'absence de modification sur le document entre les deux sessions. L'absence de dépôt est signalée sur les résultats par la mention ABI et les autres moyennes ne pourront alors pas être calculées. Les étudiants désirant avoir zéro au lieu d'être inscrits comme ABI peuvent déposer à l'administration une simple feuille blanche. La date limite de dépôt sera annoncée par voie d'affichage.

b). Soutenance

Aspects administratifs : Deux sessions de soutenance sont prévues. Le calendrier des soutenances vous sera communiqué par voie d'affichage. Rappelons que les étudiants n'ayant pas obtenu leur module et devant soutenir de nouveau leur travail de recherche encadré pour la seconde session devront, dans leur nouvelle présentation (qui pourra être individuelle), apporter des corrections (sur le document écrit et dans la présentation orale) à partir des remarques formulées par le jury de la 1^{ère} session. L'absence de correction des points signalés est fortement sanctionnée par les membres du jury car on ne peut présenter pour deux examens le même document !

Déroulement : La soutenance orale s'effectue devant un jury composé de l'enseignant responsable et d'un rapporteur. Elle se décompose en deux temps :

- un exposé oral fait par les étudiants d'une durée de dix minutes (temps à répartir équitablement entre les étudiants),

- un échange questions-réponses avec le jury d'une durée de dix minutes.

Pendant la soutenance, le jeu consiste à faire face aux questions et critiques du jury. Il s'agit très exactement de «défendre» votre travail devant un jury en apportant des éclaircissements demandés : Restez donc courtois et tentez de répondre de votre mieux !

La présentation orale nécessite l'utilisation d'un power-point accompagnant visuellement le discours. L'utilisation lors la soutenance de rétroprojecteur classique ne nécessite pas le dépôt d'une demande. Toutes les salles de soutenances en sont équipées.

12. Comment le travail de recherche encadré est-elle évaluée ?

La note finale de l'étudiant sera composée de trois éléments :

Régularité du travail de l'étudiant	coefficient 0.25
Présentation orale	coefficient 0.25
Le document écrit	coefficient 0.5

a). Evaluation du document écrit

La seconde étape correspond à l'évaluation du document écrit définitif (**EDED**) effectuée également par les 2 enseignants (responsable et rapporteur). Les indications suivantes constituent des repères pour cette évaluation.

Dans l'évaluation du document écrit, les

présentation générale	1
introduction	1
cadre théorique	4
problématique	2
méthode	3
traitement et/ou analyse des résultats	4
discussion	2

conclusion	1
bibliographie	1
résumé	1
Total	20

En résumé, la note attribuée au document écrit se calcule comme suit :

Note finale de l'écrit = (Note de EDED rapporteur 1 + Note de EDED rapporteur 2) / 2.

b). Evaluation de la présentation orale et de la régularité du travail

Les membres du jury veilleront à ce que tous les étudiants prennent la parole durant la phase de questions-réponses. Les éléments suivant guident l'évaluation

Fluidité du discours	4
Clarté du support visuel	4
Enrichissement ou correction de l'écrit	4
Clarté et pertinence des réponses	4
Gestion temporelle	4
Total	20

Le résultat final se calcule comme suit :

$\text{Résultat final} = (\text{régularité du travail} \times 0.25) + (\text{note de l'écrit} \times 0.5) + (\text{note de l'oral} \times 0.25)$
--

Rappelons que **la notation du travail est individuelle**, et qu'aucune note ne sera donnée à l'issue de la soutenance.

13. Plagier est un délit.

Le travail de recherche encadré est un travail personnel.

Le travail de recherche encadré est un travail personnel d'un groupe d'étudiants prouvant que ceux-ci ont maîtrisé des compétences théoriques et techniques permettant de réaliser par eux-mêmes et dans le délai imparti l'ensemble de tâches nécessaires à la conception et la réalisation de ce travail: recherche documentaire, lecture et synthèse des documents, réflexion théorique, conception de la problématique, mise en place de la méthodologie expérimentale, collecte des données, analyse et traitement statistique de résultats, finalement la rédaction du mémoire.

Le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion de ce travail ou l'exécution par une autre personne d'une activité faisant partie des tâches qui incombent aux étudiants sont considérés comme un délit de fraude. Vous devez obligatoirement être le seul et unique concepteur et

auteur(s) des phrases, traitements des données, résultats et images contenus dans votre travail de recherche encadré.

L'aide du directeur du travail de recherche encadré consiste à vous fournir l'occasion d'apprendre à réaliser votre travail de recherche encadré. Il vous guide en transmettant des documents et conseils (aide à l'établissement de la question centrale, à composer le début de la bibliographie); corrige la méthodologie et le document en le relisant. Notez bien que votre directeur n'est ni co-auteur de votre travail de recherche encadré, ni votre collaborateur ou tuteur.

Soyez néanmoins assuré qu'un travail régulier, s'échelonnant sur toute l'année, et le respect des consignes prodigués par votre directeur, conduisent à la réussite.

Plagier est un délit.

Selon Article 29-1 du Règlement intérieur de l'Université TOULOUSE III – Paul Sabatier : « Les travaux universitaires (devoir, exposé, mémoire, thèse...) doivent revêtir un caractère personnel, ce qui exclut tout plagiat y compris à partir de documents issus de sites internet (-). S'approprier les phrases, traitements, données, ou images de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens correspond à un délit de contrefaçon, nommé plagiat, passible de sanctions universitaires.

Aussi, lorsque vous citez des phrases d'un autre auteur, cette citation doit être obligatoirement présentée entre les guillemets et accompagnée de l'information sur la provenance de cette citation (ex : Selon Schmidt (1975, pp. 12) « l'apprentissage moteur est très important » ; la référence complète de Schmidt étant présentée dans la partie Bibliographie). Il est absolument interdit de copier-coller des paragraphes, voir des pages, entiers pour composer votre travail de recherche encadré. Les courtes citations sont toutefois permises si le nom de leur auteur et la source dont elles sont tirées sont clairement indiqués.»

Ce sont les commissions disciplinaires universitaires qui déterminent le degré de sévérité de la peine infligée au candidat ayant commis le plagiat. Soyez prudent : il est naïf de sous-estimer le personnel enseignant, spécialiste en son domaine, dans sa capacité à détecter des fraudes.

14. A qui s'adresser en cas de problème ?

- 1) **A Madame Kostrubiec**, responsable pédagogique des notes de recherche, (Pôle sport, viviane.kostrubiec@univ-tlse3.fr 05 61 55 64 65 ou casier) pour des problèmes d'orientation, de constitution ou de changement de groupe etc...
- 2) **A Madame Clermont**, service de scolarité second cycle à l'UFR STAPS, 05 61 55 88 89, pour des problèmes administratifs de calendrier, d'affichage, d'inscription...
- 3) Aux responsables des années d'étude et des diplômes pour des problèmes généraux (assiduité, maladie, sportif de haut niveau etc.)

Rapport, Mémoire, Travail de recherche
encadré

NOM Prénom

Sous la direction de :



Université
de Toulouse

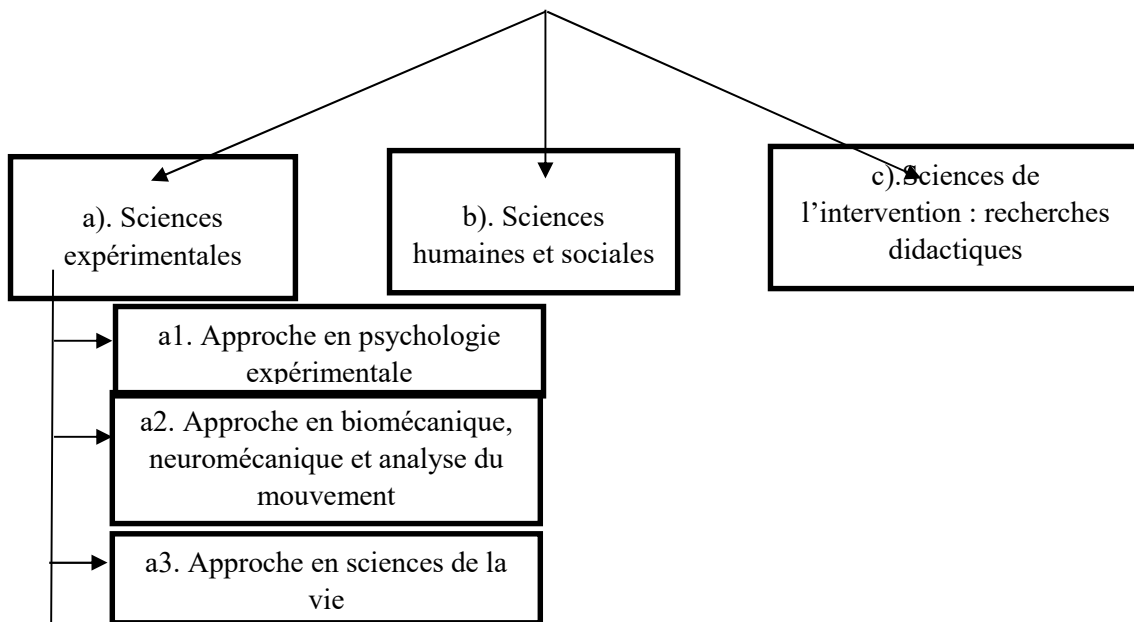


Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

Date :

15. Présentation détaillé des domaines et des thématiques

Le graphique ci-dessous illustre les trois domaines parmi lesquels vous devez faire votre choix. Le domaine des sciences expérimentales est subdivisé en trois approches.



a1. Approche en psychologie expérimentale

Equipe d'encadrants

Robin Baurès : psychologie expérimentale (**voir résumé plus bas**)

Fezzani Khaled : activités physiques adaptées et troubles de contrôle de l'action (vieillesse normale ou pathologique, schizophrénie, obésité, déficience sensorielle etc. - **voir résumé plus bas**)

Ille Anne : Psychologie expérimentale (**voir résumé plus bas**)

Viviane Kostrubiec : psychologie expérimentale , (**voir résumé plus bas**)

V. Ong-Meang : psychologie expérimentale (**voir résumé plus bas**)

Robin

Baurès <robin.baures@univ-tlse3.fr>

Mon travail porte sur le lien entre vision, attention, décision : comment un observateur prélève de l'information et où dans la scène visuelle, et sur la base de ces informations forme un jugement et / ou décide de l'action à suivre. Je m'intéresse en particulier à la capacité qu'a un observateur à estimer le temps mis par un objet à atteindre un point dans l'environnement, estimation nécessaire pour attraper une balle par exemple.

Le sujet du travail de recherche encadré se construira autour de ces thèmes avec le groupe d'étudiant, en gardant en tête la faisabilité du projet dans le temps contraint de l'année et avec le matériel disponible.

Khaled Fezzani : khaled.fezzani@univ-tlse3.fr

- Liens activités physique adaptées, vieillissement, motricité et cognition
- Liens obésité, activités physiques adaptées et cognition.
- Performance physique et émotion

Étant donné que les thématiques concernent des populations spécifiques, l'idéal serait d'associer la réalisation du travail de recherche encadré à la réalisation du stage.

Anne Ille : anne.ille@univ-tlse3.fr

L'acquisition, l'optimisation ou la rééducation des habiletés motrices, que ce soit dans l'entraînement sportif, dans l'éducation physique ou dans la rééducation motrice, peuvent être favorisées par certaines méthodes d'apprentissage. **La focalisation de l'attention** est une méthode qui consiste à orienter l'attention du pratiquant au moment où il réalise son geste, soit sur le mouvement lui-même (focus interne) soit sur ses effets (focus externe). Il a été montré que la focalisation sur le mouvement lui-même avait des effets néfastes sur la performance et que la focalisation sur les effets recherchés du mouvement était bénéfique. Paradoxalement, dans l'enseignement et l'entraînement, les consignes données orientent le plus souvent l'attention sur certains aspects du mouvement à réaliser. On s'intéresse d'une part aux moyens (instructions, feedbacks, indices visuels...) par lesquels ces différents types de focalisation attentionnelle peuvent être induits, d'autre part aux mécanismes par lesquels ces deux types de focalisation de l'attention ont des effets différents.

Kostrubiec Viviane : kostrubi@univ-tlse3.fr

Interactions entre les partenaires pendant le jeu collectif

De nombreuses tâches sportives impliquent l'interaction entre deux ou plusieurs partenaires. La question qui s'impose est sur la base de quelle information perceptive cette interaction peut être installée et maintenue.

Effort ou pas effort, telle est la question.

Un des facteurs entravant la performance sportive sont des habitudes motrices inefficaces. Il est commun d'exiger de l'élève de « faire des efforts » pour les dépasser (ex : tirer sur des muscles). Il serait cependant possible de parvenir aux mêmes résultats sans effort, en exploitant les possibilités de réorganisation motrice offertes par l'organisme.

Expertise sportive, apprentissage, mémoire: danse, gymnastique, arts martiaux etc...

Une danseuse étoile est en mesure de retenir 96 gestes après avoir visionné la séquence dansée une fois seulement. Dans la même condition, les non danseurs en retiennent péniblement quatre. Quels processus mnésiques les distinguent ? Le problème peut être abordé avec d'autres sports où les configurations des éléments sont à mémoriser, comme par exemple la configuration des joueurs sur le terrain en basket.

V. Ong-Meang: varravaddheay.ong-meang@univ-tlse3.fr

Effets de la pratique d'Activités Physiques Adaptées (APAs) sur le maintien de l'autonomie des Personnes Agées

Cette thématique a pour objet de voir les effets d'une pratique d'APAs sur le maintien voire la récupération de l'autonomie locomotrice (activité posturale, gestion de l'équilibre, capacité de coordination motrice) chez les personnes âgées institutionnalisées.

a2. Approche en biomécanique, neuromécanique et analyse du mouvement

Equipe d'encadrants

D. Amarantini ; Julien Duclay ; P. Moretto

david.amarantini@univ-tlse3.fr ; julien.duclay@univ-tlse3.fr ; pierre.moretto@univ-tlse3.fr

Résumé général des thématiques

Le travail de recherche encadré a pour objet de familiariser l'étudiant avec les travaux en biomécanique à visées sportive, ergonomique et clinique. Les étudiants produiront une revue de littérature d'articles scientifiques relatifs à l'étude du mouvement chez des athlètes ou des patients lors de leurs activités physiques et/ou sportives. Les effets de l'entraînement, de la fatigue, de l'âge, du genre, du déconditionnement, de la réhabilitation et de diverses déficiences et pathologies peuvent être étudiés.

a3. Approche en sciences de la vie

Equipe des encadrants :

Doutreloux Jean-Paul : Physiologie de l'exercice (**voir résumé**)

Harant-Farrugia Isabelle : Physiologie de l'exercice (**voir résumé**)

Pascale Granier : Physiologie de l'exercice (**voir résumé**)

Encadrement des notes de recherche en Sciences de la Vie :

L'encadrement des notes de recherche consiste en une série de rencontres entre l'enseignant responsable et les étudiants concernés nécessaire au suivi du travail de recherche.

De plus, les étudiants doivent impérativement

- **présenter le travail à réaliser à leur enseignant référent afin d'obtenir son autorisation avant la mise en place du protocole**
- **consulter leur enseignant référent avant de déposer le travail de recherche encadré afin d'obtenir une autorisation de dépôt**

Doutreloux Jean-Paul (jean-paul.doutreloux@univ-tlse3.fr)

Travail d'initiation à la recherche sur le thème des sciences biologiques.

Thématique 1 :

Impact de l'exercice sur la fréquence cardiaque

Thématique 2 :

Etirement musculaire et performance

Thématique 3 :

Analyse anthropométrique des sportifs et performance sportive.

Harant-Farrugia Isabelle (isabelle.harant-farrugia@univ-tlse3.fr)

Thématiques Générales : Aspects Biologiques et Physiologiques portant principalement sur

- Activité physique et santé
- Optimisation de la performance

Dans le cadre de ce mémoire de recherche, les étudiants pourront évaluer chez des volontaires différents paramètres physiologiques (dans la limite des possibilités étant donné que les protocoles d'étude ne sont pas soumis à l'approbation du comité d'éthique pour la recherche clinique), le statut nutritionnel (estimation des apports énergétiques et non énergétiques, estimation de la composition corporelle...)

Population : les sujets d'étude peuvent être

- Sportifs, physiquement peu actifs ou sédentaires
 - Amateurs ou professionnels, compétiteurs ou non
 - Pratiquant différents types d'APS
-

- Hommes ou femmes
 - Enfants, adolescents, adultes, seniors
 - Présentant ou non un surpoids
 - Soumis ou non à des modifications des habitudes de vie (apports nutritionnels et/ou activité physique)
-

Granier Pascale (pascale.granier@univ-tlse3.fr)

Thématique 1 : Exercice et métabolisme musculaire

Effet du type d'exercice (exercice d'endurance et/ou de résistance), de l'entraînement (entraînement lié à différente spécialité sportive) et du déconditionnement musculaire (déconditionnement induit par l'inactivité et/ou le vieillissement) sur

- les échanges du lactate
- l'équilibre acido-basique
- le stress oxydant
- les métabolismes énergétiques

Thématique 2 : Activité physique et santé

Rôle de la pratique d'activités physiques et sportives dans la prise en charge thérapeutique ou la prévention des pathologies métaboliques.

Thématique 3 : Activité physique chez la femme

Rôle des oestrogènes sur l'activité musculaire au cours de l'exercice.

Ménopause et sport.

b. Sciences humaines et sociales

Equipe des encadrants :

Adamkiewicz Eric
Arnaud Lionel
Auger Fabrice
Barrau Stéphanie
Brunaux Helene
Charlot Vincent
Doga Marie
Fourré Cathy
Forté Lucie
Garcia Marie-Carmen
Genolini Jean Paul
Hoibian Olivier
Lallier Joël
Malric Line
Mennesson Christine
Morales Yves
Neyrand Gérard
Terral Philippe
Vaucelle Serge

Thèmes notes de recherche en sciences sociales

En sciences sociales, les étudiants réaliseront une enquête sur l'un de sujets proposés ci-dessous, sous la responsabilité de leur encadrant. Cette enquête comprend un travail bibliographique (revue de littérature sur le sujet choisi), la construction d'un outil méthodologique (questionnaires, entretiens), le recueil des données, et l'analyse des résultats obtenus.

Les étudiants doivent indiquer sur leur fiche le choix du thème de recherche et du sujet qui les intéressent, ce qui permettra de les affecter à un directeur de recherche compétent dans le domaine choisi.

- A) Thème « La construction des goûts sportifs » :
 - 1) La différenciation sociale et/ou sexuée des pratiques physiques et sportives des enfants et des adolescents
 - 2) L'Education physique et sportive à l'école primaire
 - 3) Les dispositifs sportifs de promotion de l'égalité, sociale et/ou sexuée

- 4) Thème « Les cultures sportives »
 - 1) Les consommations sportives: spectacles, pratiques et équipements
 - 2) Sport, médias et discriminations (différences et inégalités selon le sexe et/ou l'appartenance ethnique ou culturelle)
 - 3) Les pratiques sportives, récréatives et touristiques: mode de consommations, aménagements, équipements, matériels.
 - 4) Histoire et sociologie des professions des loisirs de nature

- 5) Thème « Activité physique et santé »
 - 1) Corps, sport et bien-être : évolution des préoccupations sanitaires et sociales dans le cadre scolaire et non scolaire
 - 2) Handicap, sport et représentations ; santé éducation et scolarisation
 - 3) Le sport santé : dispositif, communication, marketing

- 4) Évolution des dispositifs et des programmes de prévention par les activités physiques proposés aux différents publics « sédentaires ».

- 6) Thème « Histoire de l'éducation et de l'EPS »
 - 1) Socio-histoire et épistémologie de l'éducation physique : évolution des contenus d'enseignement dans les différentes APSA.
 - 2) La fabrique des savoirs en EPS : histoire des sciences et des techniques mobilisés dans les dispositifs de formation des enseignants d'EPS.

- E) Thème « Sociologie de l'éducation et de l'EPS »
 - 1) Les déterminants de la réussite scolaire : la sphère familiale comme lieu de construction des inégalités de réussite scolaire
 - 2) Les déterminants de la réussite scolaire : l'influence des pratiques enseignantes et/ou des curriculums sur la réussite en EPS.

Equipe des encadrant.e.s :

Verscheure Ingrid (ingrid.verscheure@univ-tlse2.fr)

Carnus Marie-France (marie-france.carnus@univ-tlse2.fr)

Bazin Valérie (valerie.bazin@univ-tlse3.fr)

Junquera Gilles (gilles.junquera@univ-tlse3.fr)

Heuser Frédéric (frederic.heuser@univ-tlse1.fr)

Sébastien Chalias (sebastien.chalias@univ-tlse2.fr)

Jerome Amathieu (jerome.amathieu@univ-tlse2.fr)

Hervé Tribet (herve.tribet@univ-tlse3.fr)

Deux Thématiques :

- approches didactiques

L'orientation de type didactique s'intéresse au processus de transmission-appropriation des savoirs en Éducation Physique et Sportive (EPS). L'objectif est de mettre en évidence ce que les enseignants et les enseignantes font quotidiennement dans leurs classes. Cette approche met l'accent sur les logiques interactionnelles, sur les médiations opérées par les enseignant.e.s avec leurs élèves, avec la mise en évidence de l'importance des phénomènes contractuels, contextuels et du caractère imprévisible de l'enseignement. Cette approche cherche à avoir ainsi une meilleure compréhension des effets différentiels relativement aux genèses singulières des rapports au(x) savoir(s) des élèves, afin que chacun trouve les conditions favorables pour étudier, et pour apprendre. Autrement dit, le professeur a la responsabilité d'organiser les conditions pour que les élèves modifient leurs rapports aux objets présents dans le milieu didactique qu'il a lui-même contribué à installer par anticipation ; tout en ayant conscience de la nécessité de s'adapter et/ou d'adapter la situation à tout moment du fait du caractère imprévisible de l'enseignement et de l'apprentissage. Par ailleurs, la reconnaissance du caractère contextualisé, évolutif et non reproductible des situations l'engage dans la construction d'une posture réflexive permettant une meilleure compréhension des effets différentiels relatifs aux genèses singulières des rapports au(x) savoir(s) des élèves.

1) Action Conjointe en Didactique

Cette approche s'intéresse au processus de transmission-appropriation de savoirs en Éducation Physique et Sportive (EPS) tels qu'ils se déroulent dans les leçons dites « ordinaires », en partant du postulat que les actions du professeur et celles des élèves s'influencent mutuellement.

2) Analyse didactique clinique

La particularité de cette approche en « didactique clinique » en l'EPS tient à un parti pris, celui de redonner aux sujets une place centrale dans la relation didactique entre les enseignants et les apprenants pour lire les phénomènes didactiques.

- approche anthropologie culturaliste

Equipe des encadrants :

Sébastien Chalias ; Jerome Amathieu ; Hervé Tribet

Objets d'étude envisageables :

Dans cette approche, l'étude concerne le travail des enseignants et de leurs élèves en contexte de classe. Cette étude se fait par l'intermédiaire de concepts clés professionnels relevant soit de l'activité de l'élève (compétence, apprentissage, rôles sociaux, etc.) soit de l'enseignant (intervenir, démontrer, réguler, présenter une situation, etc.).

Méthodologie de recherche :

Cet axe de recherche se situe dans une approche qualitative. Les étudiants devront concevoir un véritable dispositif d'enseignement/apprentissage au sein d'une classe. Ce dispositif est préalablement construit avant d'être mis en œuvre et apprécié par la construction de résultat.

Les outils de recherche utilisés relèvent des approches qualitatives et plus précisément des approches considérées comme relevant de l'entrée activité... Parmi ces outils les étudiants travailleront notamment avec l'entretien d'auto confrontation simple ou croisée.

16. Fiche d'orientation thématique : travail de recherche encadré

Ce formulaire doit être rempli collectivement par le groupe d'étudiants, impérativement avant la date limite, et être remis à la scolarité (Mme Clermont). Le non-respect de la date entraînera une affectation aléatoire à une thématique. Si vous ne pouvez pas constituer un groupe de 3, remplissez néanmoins cette fiche et l'enseignant responsable prendra une décision sur votre affectation.

DATE LIMITE DE REPONSE : 30 SEPTEMBRE 2017 Avant 16h

	Nom	Prénom	Filière	N° carte étudiant
Etudiant 1				
Etudiant 2				
Etudiant 3				

	N° du portable	e-mail
Etudiant 1		
Etudiant 2		
Etudiant 3		

1- Choix du domaine et de la thématique

Premier choix :
Entourer le domaine choisi : Sciences du Comportement Sciences Humaines & Sociales Sciences de l'Intervention
Thématique à l'intérieur du domaine choisi :
Second choix
Entourer le domaine choisi : Sciences du Comportement Sciences Humaines & Sociales Sciences de l'Intervention
Thématique à l'intérieur du domaine choisi :
Troisième choix
Entourer le domaine choisi : Sciences du Comportement Sciences Humaines & Sociales Sciences de l'Intervention
Thématique à l'intérieur du domaine choisi :
Quatrième choix
Entourer le domaine choisi : Sciences du Comportement Sciences Humaines & Sociales Sciences de l'Intervention
Thématique à l'intérieur du domaine choisi :

